

Technicien de travaux sur ascenseurs

RNCP35292 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	250r
Formacode(s)	22493
Code(s) ROME	I1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/02/2021
Date d'échéance	20/12/2023

Certificateur(s)

LA CITE DES FORMATIONS · SIRET : 32570588700033

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Selon les statistiques de la Fédération des Ascenseurs qui fête ses 100 ans d'existence en 2020, le secteur est en croissance de 1,35 % après avoir connu quelques années de baisse d'activité. On comptait 18000 salariés fin 2018, et 70% des effectifs travaillent en maintenance. Le parc français est composé de 560000 ascenseurs, dont 50 % ont plus de 25 ans. Les revenus du secteur de la modernisation sont en augmentation de 4 %.

En outre, le contexte de la loi ELAN « construire vite et mieux » associée à la loi ESSOC « Société de Confiance » invite à : - favoriser l'installation d'ascenseurs et également de monte-escaliers pour viser le 100 % accessible ; - permettre le maintien à domicile. La demande d'une main-d'œuvre formée est croissante.

ACTIVITÉS VISÉES

- Préparer une intervention d'installation, de modernisation ou de maintenance de tout ou partie d'un ascenseur ;
- Sécuriser une intervention d'installation de modernisation ou de maintenance de tout ou partie d'un ascenseur ;
- Effectuer les travaux nécessaires à l'installation ou au remplacement de tout ou partie d'un ascenseur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Employer et entretenir les équipements de protections individuelles dans le cadre d'une intervention sur site en vue de la réalisation de travaux en toute sécurité.

Organiser les procédures dans le cadre d'une intervention sur un ascenseur en vue d'une mise en sécurité des travaux.

Identifier les risques majeurs autour d'un ascenseur afin de prévenir des dangers éventuels et de les résoudre.

Identifier les risques électriques autour d'un ascenseur en vue de sa consignation afin de sécuriser l'intervention.

Interpréter les normes en vigueur relatives à l'ascenseur ainsi que la loi concernant la sécurité des ascenseurs existant afin d'adapter son intervention et de respecter les obligations.

Identifier et comprendre le fonctionnement des différents organes de sécurité et éléments ajoutés ou remplacés afin de répondre aux réglementations en vigueur

Identifier les différentes configurations possibles d'installations afin d'adapter son intervention

Identifier les risques électriques autour d'un ascenseur en vue de sa consignation afin de sécuriser l'intervention

Interpréter un schéma électrique pour concevoir les modifications nécessaires afin d'assurer l'adaptation ou le dépannage d'un ascenseur

Modifier un schéma électrique d'un ascenseur afin d'effectuer une mise en conformité.

Analyser un schéma afin de diagnostiquer une panne

Réaliser le câblage en utilisant le schéma électrique afin d'effectuer la manœuvre simplifiée.

Lire un plan d'échafaudage de type sapine dans le cadre de l'installation d'un chantier afin de procéder au montage.

Monter la sapine dans une gaine d'ascenseur afin que la sécurité des techniciens soient assurées.

Identifier les points de vérifications incontournables après montage de l'échafaudage afin de rédiger un procès-verbal de vérification de bonne conformité à l'usage.

Réaliser une étude de faisabilité d'un futur chantier, afin de prévenir et de répondre aux particularités de chaque intervention.

Effectuer les travaux d'installation ou de remplacement d'une cabine afin de répondre aux exigences d'accessibilité des bâtiments (arrêté du 30/11/2007).

Effectuer les travaux de remplacement ou d'installation de blocs parachute équipés d'un effet amorti à partir d'une vitesse de 1m/p. (fiche de risque n°10) dans le cadre de la loi SAE afin de répondre aux obligations d'équipement.

Effectuer les travaux de remplacement d'un opérateur de porte de cabine passage libre inférieur ou égale à 900 millimètres dans le cadre de la loi SAE afin d'assurer un passage libre suffisant (fiche de risque n° 5).

Effectuer les travaux de remplacement d'une machine et suspension dans le cas de vétusté, d'usure de la machine, de ses câbles et afin d'assurer la compatibilité avec une armoire équipée d'un variateur de vitesse

Effectuer les travaux de montage et de réglage des guides de porte palière d'un ascenseur répondant aux normes afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité des usagers.

Mettre en œuvre une télésurveillance sur un ascenseur pour contrôler à distance les séquences du bon fonctionnement d'un ascenseurs afin d'assurer la correspondance vocale avec des usagers bloqués en cabine.

Appréhender le champ des risques psychosociaux et leur cadre juridique dans l'exercice de son travail afin de prévenir ces risques.

Identifier les facteurs de risque psychosociaux et les modalités de prévention afin de prévenir les situations problématiques.

Analyser les situations de travail afin de détecter les risques pour prévenir et écarter les conditions dangereuses.

Avoir le comportement adapté en cas d'accident, d'incident ou dysfonctionnement afin d'intervenir efficacement dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Blocs de compétences

RNCP35292BC01 — Intervenir sur un site en sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Employer et entretenir les équipements de protections individuelles dans le cadre d'une intervention sur site en vue de la réalisation de travaux en toute sécurité.

Organiser les procédures dans le cadre d'une intervention sur un ascenseur en vue d'une mise en sécurité des travaux.

Identifier les risques majeurs autour d'un ascenseur afin de prévenir des dangers éventuels et de les résoudre.

Identifier les risques électriques autour d'un ascenseur en vue de sa consignation afin de sécuriser l'intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Mise en consignation, accès toit de cabine, accès fond de fosse

Questionnaire professionnel

RNCP35292BC02 — Interpréter et maîtriser le rôle des éléments en gaine et en machinerie sur un chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

Interpréter les normes en vigueur relatives à l'ascenseur ainsi que la loi concernant la sécurité des ascenseurs existant afin d'adapter son intervention et de respecter les obligations.

Identifier et comprendre le fonctionnement des différents organes de sécurité et éléments ajoutés ou remplacés afin de répondre aux réglementations en vigueur.

Identifier les différentes configurations possibles d'installations afin d'adapter son intervention.

Identifier les risques électriques autour d'un ascenseur en vue de sa consignation afin de sécuriser l'intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation sur les essais de fonctionnement

RNCP35292BC03 — Définir un schéma électrique simplifié d'un ascenseur

LISTE DE COMPÉTENCES

Interpréter un schéma électrique pour concevoir les modifications nécessaires afin d'assurer l'adaptation ou le dépannage d'un ascenseur

Modifier un schéma électrique d'un ascenseur afin d'effectuer une mise en conformité.

Analyser un schéma afin de diagnostiquer une panne

Réaliser le câblage en utilisant le schéma électrique afin d'effectuer la manœuvre simplifiée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Étude d'adaptation

Questionnaire professionnel

RNCP35292BC04 — Installer une sapine (10m) dans une gaine d'ascenseur

LISTE DE COMPÉTENCES

Lire un plan d'échafaudage de type sapine dans le cadre de l'installation d'un chantier afin de procéder au montage.

Monter la sapine dans une gaine d'ascenseur afin que la sécurité des techniciens soient assurées.

Identifier les points de vérifications incontournables après montage de l'échafaudage afin de rédiger un procès-verbal de vérification de bonne conformité à l'usage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle
- Une sapine montée avec imperfection est soumise au contrôle du candidat.
- Questionnaire professionnel

RNCP35292BC05 — Effectuer les travaux d'installation ou de remplacement

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une étude de faisabilité d'un futur chantier, afin de prévenir et de répondre aux particularités de chaque intervention.

Effectuer les travaux d'installation ou de remplacement d'une cabine afin de répondre aux exigences d'accessibilité des bâtiments (arrêté du 30/11/2007).

Effectuer les travaux d'installation ou de remplacement de blocs parachute

équipés d'un effet amorti à partir d'une vitesse de 1m/p. (fiche de risque n°10) dans le cadre de la loi SAE afin de répondre aux obligations d'équipement.

Effectuer les travaux de remplacement d'un opérateur de porte de cabine passage libre inférieur à 900 millimètres ou égale à 900 millimètres dans le cadre de la loi SAE afin d'assurer un passage libre suffisant (fiche de risque n° 5).

Effectuer les travaux de remplacement d'une machine et suspension

dans le cas de vétusté, d'usure de la machine, de ses câbles et afin d'assurer la compatibilité avec une armoire équipée d'un variateur de vitesse.

Effectuer les travaux de montage et de réglage des guides de porte palière d'un ascenseur répondant aux normes afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité des usagers.

Mettre en œuvre une télésurveillance sur un ascenseur pour contrôler à distance les séquences du bon fonctionnement d'un ascenseurs afin d'assurer la correspondance vocale avec des usagers bloqués en cabine.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Réglage de blocs et rapport d'examen et d'essais partie limiteurs et parachute sur gaine d'ascenseurs.

Réglages de guide

Réglages de porte palière

Questionnaire professionnel

RNCP35292BC06 — Prévenir les risques psychosociaux et maîtriser les gestes de premier secours au travail

LISTE DE COMPÉTENCES

Appréhender le champ des risques psychosociaux et leur cadre juridique dans l'exercice de son travail afin de prévenir ces risques.

Identifier les facteurs de risque psychosociaux et les modalités de prévention afin de prévenir les situations problématiques.

Analyser les situations de travail afin de détecter les risques pour prévenir et écarter les conditions dangereuses.

Avoir le comportement adapté en cas d'accident, d'incident ou dysfonctionnement afin d'intervenir efficacement dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle
- Gestes de premiers secours
- Questionnaire professionnel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises de l'ascenseur, de l'accessibilité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Dépanneur d'ascenseurs
- Régleur d'ascenseurs
- Technicien de maintenance d'ascenseurs
- Technicien Service Après-Vente -SAV- d'ascenseurs

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2012-674 du 7 mai 2012 relatif à l'entretien et au contrôle technique des ascenseurs. Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail : Habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 856
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun prérequis obligatoire au sens stricte. Toutefois des connaissances en électricité, électrotechnique, mécanique sont utiles.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Les membres du jury respectent obligatoirement l'un de ces trois critères :

1. Être des professionnels justifiant d'au moins trois ans d'expérience dans le métier de l'ascenseur.
2. Être des formateurs expérimentés (au moins trois ans d'expérience), avec une expertise particulière dans le secteur de l'ascenseur.
3. Avoir une habilitation « membre d'un jury de titre professionnel » décernée par une instance/autorité officielle (DIRECCTE, ...)

N.b : les membres du jury ne doivent avoir entretenu aucun lien personnel avec les candidats à la certification professionnelle, préalablement au passage de la certification/évaluation des compétences.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Les membres du jury respectent obligatoirement l'un de ces trois critères :

1. Être des professionnels justifiant d'au moins trois ans d'expérience dans le métier de l'ascenseur.
2. Être des formateurs expérimentés (au moins trois ans d'expérience), avec une expertise particulière dans le secteur de l'ascenseur.
3. Avoir une habilitation « membre d'un jury de titre professionnel » décernée par une instance/autorité officielle (DIRECCTE, ...)

N.b : les membres du jury ne doivent avoir entretenu aucun lien personnel avec les candidats à la certification professionnelle, préalablement au passage de la certification/évaluation des compétences.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- de formateurs (50% des membres de jury),
- de représentants qualifiés des professions concernées avec le souci d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes (50 % des membres du jury pour moitié employeurs et pour moitié salariés).

Les membres de jury appartenant à l'entreprise ou à l'organisme employant le candidat ne peuvent participer aux délibérations du jury le concernant. Il en va de même pour les personnes l'ayant accompagné.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 359 €
Selon la branche	8 818 € – 9 900 €
Prise en charge	Branches concernées
9 359 €	Valeur par défaut · 211 branches
9 900 €	CPNEFP de la métallurgie
8 818 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	10/02/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/12/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	6	0	75 %	75 %
2018	12	0	100 %	92 %
2017	5	0	100 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38454

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cite- formations-tours.fr/cfa- formations-apprentis-tours-37/reparation-modernisation-ascenseurs/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35292/>